

[CPRAT] Question de méthode ?

Par **MelleMarrine**, le 19/10/2017 à 21:25

Bonsoir à tous !

Je viens vers vous pour une petite question. Voilà, samedi j'ai mon tout premier Galop d'essai, et cela me rend un peu anxieuse sur certains points. En l'occurrence ici, sur la méthode du **cas pratique**.

Ma question est donc : il y a t-il une manière de rédaction pour un cas pratique ? Je m'explique... Doit-on faire une sorte de dissertation avec introduction, plan ? Si oui que dois t-on mettre dans notre introduction et notre plan ?

Merci d'avance pour vos réponses ! [smile4]

Par **LouisDD**, le 19/10/2017 à 21:32

Salut

Non pas de plan, pas d'introduction...

Il fait en gros : déterminer les problèmes juridiques au brouillon.

Puis pour chaque problèmes :

- résumé des faits
- problème de droit
- syllogisme juridique : majeur (la règle de droit)/mineur(explications de la règle)/solution (application de la règle de droit ou non ?)

Et hop fait et problème suivant...

<http://www.juristudiant.com/forum/methode-du-cas-pratique-t14254.html>

A plus

Par **MelleMarrine**, le 19/10/2017 à 21:42

Merci beaucoup ! :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/10/2017** à **07:43**

Bonjour

Pour être plus précis sur le syllogisme juridique :

- La majeur consiste à énoncer la règle de droit de manière générale
- La mineur consiste à démontrer que la règle de droit présentée s'applique aux faits.
- La conclusion ce sont les conséquences découlant de l'application de la règle de droit aux faits